
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 27 janvier 2014
Séance tenue le 28 janvier 2014

Résolution: CM14 0068

Motion de l'opposition officielle pour le réseau blanc d'une Montréal active

Avant sa présentation, le conseiller Aref Salem dépose une nouvelle version amendée de l'article 65.03 qui se lit comme suit :

Attendu le 13^e chantier du Plan de transport de Montréal et son objectif de créer 800 km de réseau cyclable d'ici 2015;

Attendu que la qualité des infrastructures pour le vélo influence la fréquence d'utilisation des usagers;

Attendu que la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens favorise une meilleure qualité de vie et participe au transfert modal de la voiture vers les transports collectifs et actifs;

Attendu qu'il est essentiel de prendre des mesures permanentes pour assurer la croissance du nombre de cyclistes à Montréal, et ce, 12 mois par année;

Attendu que dans le cadre de sa consultation « Montréal physiquement active », la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports recommande d'encourager « les activités physiques, sportives, de loisir actif et de plein air urbain durant toutes les saisons, et spécialement durant la saison hivernale »;

Attendu qu'en matière de vélo hivernal, l'entretien des pistes est indispensable à la sécurité des cyclistes;

Attendu que l'entretien des pistes cyclables est sous la responsabilité des arrondissements;

Attendu que la carte du réseau cyclable quatre saisons n'a pas été mise à jour depuis l'ajout de nombreuses pistes cyclables, notamment le chemin Côte-Sainte-Catherine et de Maisonneuve;

Attendu que des efforts substantiels ont été opérés par des acteurs importants du transport à Montréal :

- La Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée a étendu les journées d'ouvertures des pistes traversant le fleuve;
- Les arrondissements ont accepté les propositions de la ville-centre en matière d'aménagements cyclables, pour des bandes cyclables quatre saisons;

Il est proposé par M. Marc-André Gadoury

appuyé par M. Aref Salem
M. Peter McQueen

Et résolu :

que le conseil de Ville :

- 1- demande à la Direction des transports de mettre à jour la carte du réseau quatre saisons;
- 2- demande à la Direction des transports de voir au développement du réseau quatre saisons là où requis.

Un débat s'engage sur l'article 65.03 tel qu'amendé.

Adopté à l'unanimité.

65.03
/cb

Denis CODERRE

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 3 février 2014

Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 27 janvier 2014
Séance tenue le 27 janvier 2014

Résolution: CM14 0006

Motion de l'opposition officielle de félicitations à Mme Lucia Kowaluk à l'occasion de sa nomination à l'Ordre du Canada

Attendu que madame Lucia Kowaluk est une militante citoyenne exemplaire à Montréal depuis plus de cinq décennies, s'étant impliquée notamment dans des mouvements citoyens en faveur du désarmement nucléaire, du verdissement, de l'apaisement de la circulation, de la préservation du patrimoine architectural, de la création de logements sociaux et communautaires et de l'amélioration de l'offre de services aux personnes démunies et marginalisées;

Attendu le rôle déterminant qu'a joué Mme Kowaluk durant les années soixante-dix dans la mobilisation citoyenne qui a abouti à la préservation de centaines de maisons patrimoniales et à la création de la plus importante concentration de coopératives d'habitation en Amérique du Nord, située dans le secteur Milton-Parc de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

Attendu le rôle important que Mme Kowaluk a également joué dans la fondation d'un centre pour les sans-abri dans l'église Saint-James au centre-ville de Montréal, dans la création de Chambreclerc, un organisme qui fournit des appartements et des cuisines collectives pour des sans-abri, et dans des projets de logements sociaux, entre autres pour des jeunes prostitués montréalais et dans le secteur Benny Farm de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que dans la création du Centre communautaire Strathearn dans le secteur Milton-Parc;

Attendu les nombreuses manifestations publiques auxquelles Mme Kowaluk a participé ainsi que son rôle de cofondatrice du Centre d'écologie urbaine de Montréal et du rôle important qu'elle a joué au Comité des citoyens de Milton-Parc;

Attendu que ce parcours impressionnant d'implication citoyenne a été reconnu le 30 décembre dernier par la nomination de Mme Kowaluk à l'Ordre du Canada, un honneur qui lui a été conféré spécifiquement pour souligner son dévouement en faveur de la justice sociale et de la préservation du patrimoine;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Richard Ryan
M. Peter McQueen

Et résolu :

que le conseil municipal de Montréal offre ses félicitations à Mme Lucia Kowaluk pour son parcours exemplaire de mobilisations et d'engagements citoyens ainsi que pour sa nomination récente à l'Ordre du Canada et que le conseil l'invite à continuer son militantisme en faveur de la justice sociale, de la préservation du patrimoine et des causes environnementales et démocratiques.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

65.04
/cb

Denis CODERRE

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 31 janvier 2014